

## LA PHILATELIE : vous connaissez ! ...connaissez-vous ?

Lorsque, comme profane, nous entendons prononcer le mot "philatélie", nous pensons immédiatement à ces quelques timbres-poste qui font la manchette des journaux et aux nombreux millions qui sont déboursés dans diverses ventes aux enchères pour des exemplaires rares. Ils nous font rêver et imaginer... si l'on trouvait par hasard dans un lot de timbres, un semblable exemplaire unique!

Mais pour les postiers, de quelque niveau qu'il soient, la philatélie signifie encore autre chose. La Régie émet des timbres-poste afin que les utilisateurs puissent acquitter à l'avance les frais des services qui sont rendus par la poste. Les timbres-poste sont cependant aussi collectionnés et nous attribuerons provisoirement au vocable "philatélie" l'idée de rassembler des timbres de collection. Nous en saisissons plus loin, une plus étroite définition.



Timbres 1, 2, 3 et 4  
Reproduction de timbres rares: Grande-Bretagne (1840), Ile Maurice (1848) et Belgique (1920 - dit "centre renversé").

Le fait de collectionner les timbres permet à la Régie des recettes supplémentaires, c'est-à-dire que pour chaque vignette qui entre dans un album, il n'est pas nécessaire à la poste de pres- ter un service, service qui trouve son existence dans la récolte, le tri, l'acheminement et la distribution d'un message.

La Régie, et aussi ses agents, ont donc tout intérêt à ce que la philatélie soit prospère. Divers facteurs peuvent cependant influencer le monde philatélique. Certains d'entre eux peuvent aisément être pris en main par nos services ou nos agents mais d'autres sont difficilement maîtrisables.

Dans le cadre de cette série d'articles, nous donnerons un aperçu aussi large que possible de ces facteurs et de toutes les facettes de la philatélie. Notre seul but est d'orienter le personnel des postes d'une façon juste et objective afin qu'en connaissance de cause, il puisse dialoguer sur ce sujet.

### I. L'IMPORTANCE DE LA PHILATELIE POUR LA REGIE

Comme il l'a déjà été dit, la philatélie est une source non négligeable de revenus. Quelques chiffres s'appuyant d'une part sur des données mesurables et, d'autre part sur des suppositions, corroborent nos dires.

Nous estimons en effet que dans le monde entier, il existe 300.000 collectionneurs de timbres belges, la plupart (93 à 95%) résident en Belgique. Nous avons de bonnes raisons de penser que ces collectionneurs mettent dans leurs classeurs, ± 600.000 exemplaires de chacune des vignettes émises par notre Régie. Une collection annuelle complète de tous les timbres émis en Belgique coûte environ 650 à 700F, un petit calcul nous apprend que la recette annuelle brute atteint 420.000.000 de francs.

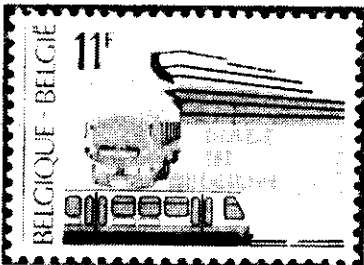
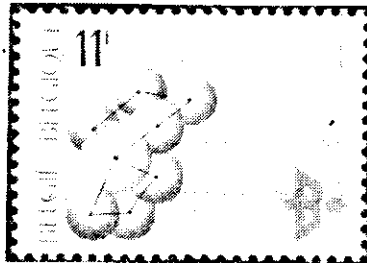
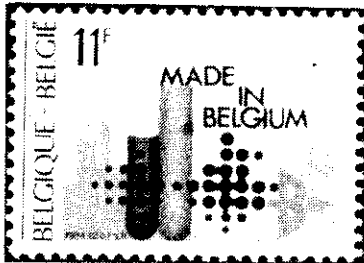
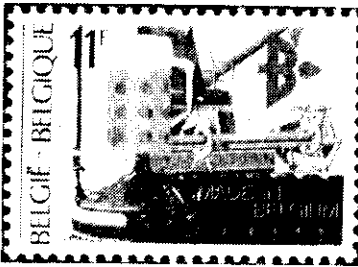
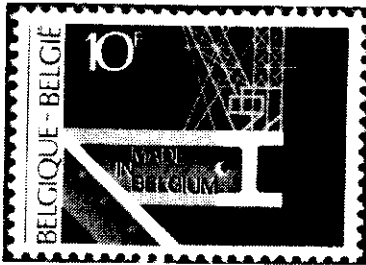
Impressionnant tous ces zéros ! Et pourtant, pour obtenir ce chiffre, il a fallu faire de nombreuses dépenses. En premier, à l'imprimerie du timbre à Malines, appelée officiellement "Atelier général du timbre". Vous nous rétorquerez qu'il faut pourtant imprimer des vignettes.

En effet, mais il y a des frais marginaux et, en plus, certains timbres-poste ne sont imprimés que pour les collectionneurs. Nous pensons surtout aux émissions avec surtaxe.

Il existe également la Direction d'administration 1.3, qui comprend notamment les Divisions 1.3.0.1 et 1.3.0.2 où travaillent, EXCLUSIVEMENT pour la philatélie, une centaine d'agents. Nous développerons plus loin, les attributions de ces services.

(à suivre)

# LA PHILATELIE : vous connaissez ! ...connaissez-vous ?



(5) (6)

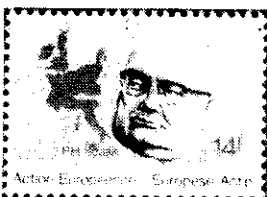
(7) (8)

(9) (10)

(11)

Timbres 5 à 11

Timbres-poste des émissions «Exportations belges» de 1983 et 1984.



Timbre 12

Effigie de P.-H. Spaak (émission «Action européenne» de 1978).

Il y a deux façons évidentes d'influer sur les rentrées provenant de la philatélie : une bonne et une mauvaise.

Parlons d'abord de la mauvaise : on pourrait soit accroître le nombre de timbre émis annuellement soit en augmenter sensiblement la valeur nominale. Cette manière de procéder a cependant deux inconvénients majeurs :

- la jeunesse, très importante pour la philatélie, risque de se décourager lorsqu'elle devra déboursier davantage ;
- le renom de notre pays en prendra un sérieux coup et la Belgique sera mise sur le même pied que certains pays qui n'émettent des timbres-poste que pour remplir les caisses de leur Etat.

Maintenant, la bonne : le nombre de collectionneurs de timbres-poste belges doit croître. Pour atteindre cet objectif, chacun de nous peut y contribuer.

La promotion de la philatélie est d'une grande importance.

## II. L'IMPORTANCE DE LA PHILATELIE POUR LE PAYS

Collectionner nos timbres à l'étranger a plusieurs côtés positifs :

- 1) pas seulement financiers, mais cela signifie des rentrées de devises étrangères avec lesquelles nous paierons nos importations. Nous avons donc besoin de beaucoup d'abonnements aux timbres souscrits à l'étranger ;
- 2) via le timbre-poste, nous faisons connaître notre pays partout dans le monde, il est en effet un véritable ambassadeur.

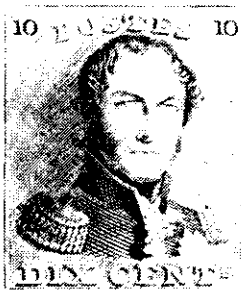
Une preuve tangible de l'effet "Relations Publiques" vu par les autorités responsables est certainement la série "made in Belgium 83/84" qui vantait, en 7 valeurs, nos produits d'exportation les plus connus.

Les timbres touristiques facilitent aussi une meilleure connaissance de la Belgique.

Notre patrimoine artistique et architectural, notre riche culture, nos célébrités dans les Arts et les Lettres, nos grands scientifiques, nos citoyens qui ont joué un grand rôle dans l'histoire et la formation de l'Europe, en un mot, tout ce que l'on veut faire connaître au monde, peut être communiqué via le timbre-poste.

C'est un moyen non négligeable de diffusion si l'on sait que des millions d'envois partent journalièrement aux quatre coins de la planète.

(12)



(13)



(14)



(15)



(16)



(17)



(18)



(19)



(20)



(21)

Timbres 13 à 15  
Timbres-poste «Effigie Royale» type «Epaulettes» (1849), «Montenez» (1931) et «Marchand» (1958).

Timbres 16 à 19  
Timbres-poste «Lion héraldique» (1929), «Petit sceau de l'Etat» (1935), «Chiffre sur lion héraldique» (1951) et «Chiffre sur lion héraldique - nouveau type» (1977).

Timbres 20 et 21  
Timbres-poste mis en vente depuis le 30 septembre 1985.

### III. QU'EST FINALEMENT LA PHILATELIE ?

Dans l'introduction de notre article, nous vous avons indiqué que le sens du mot "philatélie" utilisé habituellement était trop étroit. La philatélie est plus que collectionner des timbres. C'est pourquoi une autre définition vous donnera une meilleure approche de ce qu'est la philatélie :

#### a) origine du mot

"philatélie" est dérivé de deux racines grecques, à savoir, "philos" (ami) ou "philein" (aimer) et "ateleia" qui peut se traduire par "exempt de taxe". Un philatéliste est donc quelqu'un qui "aime les vignettes représentant l'acquittement d'une taxe".

#### b) définition élargie

L'évolution constante de l'occupation des loisirs qu'est la philatélie, nous amène à donner la définition suivante – "la philatélie est l'étude de tout document qui a eu, a ou aura un rapport avec la transmission postale de messages".

Mais qu'est ce qui capte l'intérêt du philatéliste ?

#### 1. Les timbres-poste

Quels sont les différents timbres ?

##### a) les timbres-poste ordinaires :

###### 1) les "Effigies Royales"

Actuellement est en cours la série dite "Velghe" ; elle remplace les "Elstrøm".

Ces dénominations sont dérivées du nom de l'artiste qui a réalisé le projet de ces valeurs. Cette coutume existe depuis longtemps mais certaines vignettes portent d'autres appellations.

Les "épaulettes" sont les premiers timbres-poste belges ; elles furent suivies des "médaillons". Nous parlons de "fines" ou de "grosses" barbes, mais aussi de "Houyoux", de "Montenez" et de "Poortman", et plus tard, de "col ouvert" et de "Baudouin" dit "avec lunettes".

Les timbres-poste à l'Effigie royale sont imprimés actuellement pour des valeurs au-dessus du tarif de l'imprimé normalisé en service intérieur.

Pour les autres valeurs, il existe :

###### 2) les "Lions héraldiques"

Cette appellation correspond à ce que l'on peut voir sur le timbre. Il y a toutefois une différence entre les "lions héraldiques", les "petits sceaux de l'Etat", les "chiffres sur lion héraldique" et les "chiffres sur lion héraldique" d'un nouveau type. Cette catégorie de timbres est progressivement remplacée depuis le 30.9.85, par une série thématique "oiseaux".

(à suivre)

Daniel Herbigniaux  
d'après un texte en néerlandais de  
M. Marc Braeckman

# LA PHILATÉLIE: vous connaissez! ...connaissez-vous?

(suite)



## b) les timbres-poste spéciaux

Comme nous l'avons vu précédemment, le timbre-poste constitue un excellent instrument de propagande et nous savons également que d'autres valeurs postales que celles à l'effigie du Chef d'Etat ont déjà été émises.

Nous pouvons classer les timbres-poste spéciaux en deux catégories:

- 1) les émissions traditionnelles ou qui reviennent périodiquement telles que: Europa – Journée du timbre – Philatélie de la Jeunesse – Noël – Florales – Croix-Rouge – Touristique – Culturelle – Solidarité;
- 2) les émissions occasionnelles destinées en général à commémorer des événements exceptionnels ou à célébrer des anniversaires importants.

Ces valeurs postales sont parfois grevées d'une surtaxe et l'on parle alors de timbres-poste spéciaux avec surtaxe. Actuellement, cette surtaxe ne dépasse pas 25% de la valeur d'affranchissement du timbre-poste.

En matière de surtaxe, la Belgique détient le record du monde, lors de l'émission d'un timbre-poste grevé de la plus forte surtaxe.

Le "Guinness-book" de la philatélie nous apprend en effet qu'en mai 1943, deux timbres-poste à la valeur nominale de 1F, ont été grevés d'une surtaxe de 30F, ce qui représente un surplus de 3.000%.

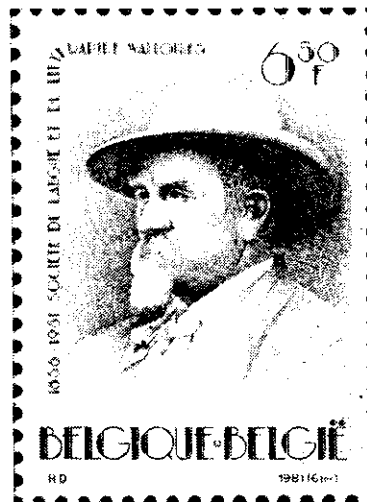
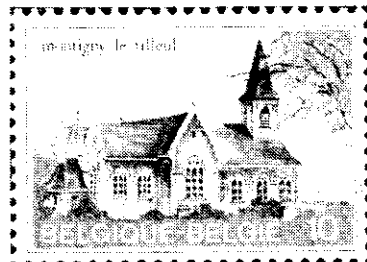
Bien sûr, il s'agissait là d'un cas tout à fait exceptionnel dont le bénéfice était destiné aux prisonniers de guerre.

Le produit des surtaxes est réparti par le Ministre ou le Secrétaire d'Etat qui a la Régie des Postes dans ses attributions. Il existe deux possibilités:

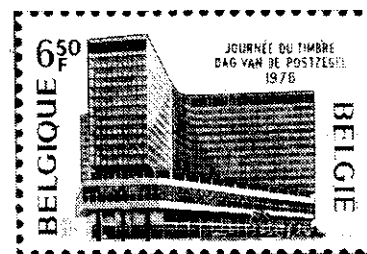
- la recette nette est versée intégralement à une œuvre bien déterminée (par exemple, le produit net de la surtaxe du timbre-poste "Noël - Nouvel an" émis le 25.11.1985 sera consacré exclusivement à l'aide aux aveugles);
- les sommes récoltées sont réparties parmi des œuvres à caractères philanthropique, culturel, patriotique, etc...

## c) les feuillets (appelés également dans le jargon philatélique des "blocs")

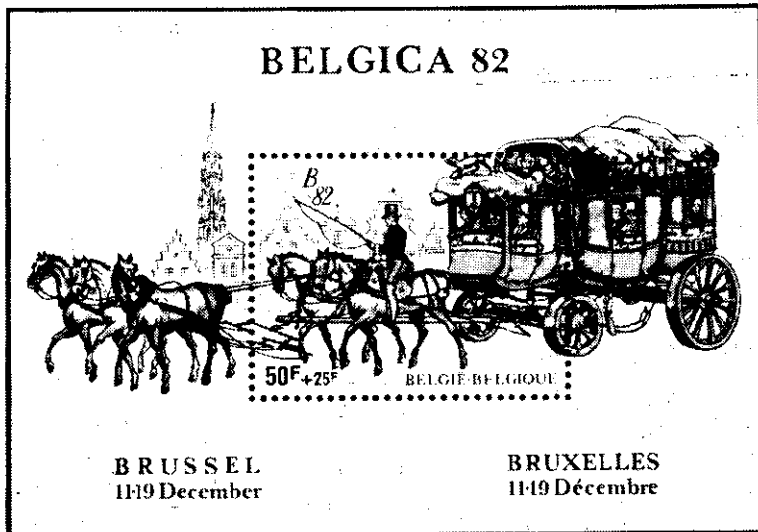
Parfois, lorsque le motif de l'émission s'y prête bien, les timbres-poste sont émis en petits feuillets. Cette appellation est utilisée lorsqu'il y a moins de 10 timbres-poste représentés.



- |      |      |
|------|------|
| (22) | (23) |
| (24) | (25) |
| (26) | (27) |
| (28) | (29) |

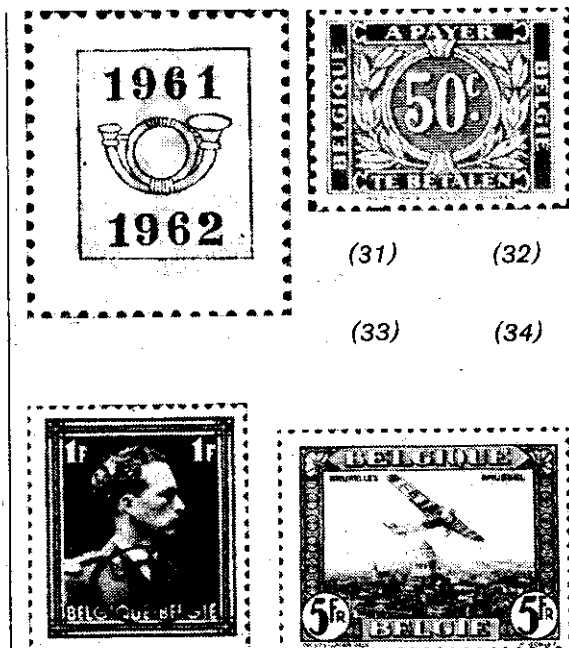


Timbres 22 à 29:  
Quelques timbres-poste spéciaux émis à ce jour.



(30)

Photo n° 30:  
Feuillet émis lors de l'exposition philatélique «Belgica 82».



Timbres 31 à 34:  
Timbres-taxe, préoblitéré, de service, poste aérienne.

Les feuillets se présentent en différentes versions:

- avec un ou plusieurs timbres-poste spéciaux, vendus à la valeur nominale des vignettes;
- avec un ou plusieurs timbres-poste spéciaux, vendus à un prix supérieur à la valeur faciale représentée;
- avec un ou plusieurs timbres-poste spéciaux avec surtaxe.

d) les petites feuilles - les feuilles

Lorsque les timbres-poste sont imprimés en feuilles de 10 à 25 exemplaires, on parle d'émissions en petites feuilles et au-dessus de 25 exemplaires, il s'agit d'émissions en feuilles de 30, 50, ... exemplaires.

e) les timbres-taxe

Ce sont des vignettes qui représentent la taxe à percevoir et qui sont apposées sur des envois non ou insuffisamment affranchis. Ils sont également collectionnés. Ils peuvent être acquis au Service des collectionneurs (Division 1.3.0.2) et dans les 28 bureaux pourvus d'un guichet pour collectionneurs.

f) les timbres-poste préoblitérés (appelés aussi "préos")

Les déposants d'un grand nombre d'envois peuvent utiliser des vignettes préoblitérées. Ce sont des timbres-poste du type "Lion héraldique" (et maintenant "oiseaux") sur lesquels a été imprimée une marque oblitérante. Les envois affranchis au moyen de ces valeurs ne doivent plus être oblitérés par les services postaux.

g) les timbres de service (en Belgique, il s'agit des vignettes avec le monogramme "B")

Ce sont des timbres-poste ordinaires du type "Lion héraldique" ou "Effigie Royale" revêtus du monogramme "B". Ils sont utilisés exclusivement par la S.N.C.B. pour l'affranchissement de sa correspondance. La vente aux collectionneurs est assurée pour peu de temps encore, par le Service des collectionneurs et aux 28 guichets philatéliques.

h) les timbres "poste aérienne"

Ce sont des timbres-poste émis spécialement pour l'affranchissement de la correspondance à acheminer par la voie aérienne. Les derniers timbres de l'espèce ont été émis en Belgique en 1958.

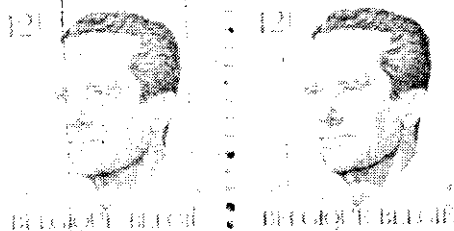


Photo n° 35:  
Type de carnets vendus actuellement.

(35)

*i) les carnets*

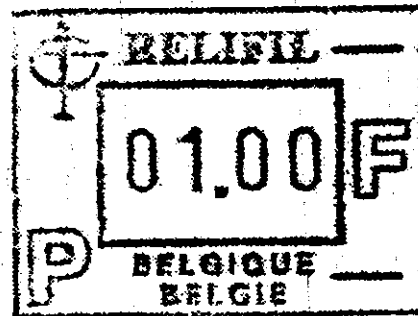
Pour la facilité de la clientèle, il a été mis en vente des carnets comprenant des timbres-poste. En Belgique, la première émission remonte à 1907 et en 1978, les distributeurs automatiques de carnets ont été supprimés. Il existe actuellement 2 types de carnets mis en vente aux guichets.

*j) les vignettes d'affranchissement*

Compte tenu de l'usure des distributeurs de timbres-poste et de la décision de mettre hors d'usage ce type d'automate, on s'est orienté vers un autre système plus moderne permettant aux utilisateurs des services postaux d'obtenir à chaque instant du jour, des valeurs postales.

Le choix s'est porté sur des distributeurs automatiques de vignettes d'affranchissement de marque "FRAMA". Ils délivrent des vignettes d'un montant de 1F jusqu'à 84F.

Lors des essais, 6 appareils ont été utilisés à partir du 16.11.1981. Ce nombre, en constante progression, est actuellement de 106 appareils.



(36)

Photo n° 36:  
Vignette d'un distributeur automatique "FRAMA".

*k) les empreintes de machines à affranchir*

Nous pouvons rencontrer deux types:

- les marques de machines utilisées par les services postaux;
- les marques obtenues par les appareils utilisés par notre clientèle.

(à suivre)

Daniel HERBIGNIAUX  
d'après un texte en néerlandais de  
M. Marc BRAECKMAN

Un cadeau apprécié:  
offrez des timbres-poste belges!